



Dimanche 1 Mai 2022

5ème Animation Départementale du var

**AU GYMNASSE DU COSEC , 955 boulevard Léon blum
83300 DRAGUIGNAN**

Contact : Maître Julien MERAT 06.20.74.47.52

Filles et Garçons	M15-M17 Débutants Fleuret Épée / M13 – M15 sabre Appel 9h00 Scratch 9h15
Filles et Garçons	M11 Fleuret Épée Appel 10h45 Scratch 11h00
Filles et Garçons	M9 Fleuret Épée Appel 13h00 Scratch 13h15
Filles et Garçons	M13 Fleuret Épée / M9 – M11 sabre (arbitrer par les M13-M15) Appel 14h00 Scratch 14h15

Règlement et Formules COVID	Cf. Règlement Départemental 2021-2022 Protocole du moment
Directoire technique	Au nombre de 3, constitué sur place, il tranchera sans appel
Licence	Licence 2021-2022 validée FFE , suivant le règlement départemental 2021/2022 en vigueur
Engagement	7 € par tireur et par arme tirée (sur place) Engagement envoyé, sous la responsabilité des présidents de club avant le vendredi 29 avril 2022 à 23h59 site extranet fédéral http://extranet.escrime-ffe.fr/ Sauf pour la catégorie M17 par courriel : frederic.molina@sfr.fr
Récompenses	Les 4 premiers de chaque catégorie
Arbitres	Chaque club doit fournir 1 arbitre à partir de 4 tireurs par arme. Pensez à inscrire vos arbitres stagiaires départementaux
Buvette	Une buvette fonctionnera sur place durant toute la journée.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou d'accident pouvant survenir pendant la compétition	

**Le Maître d'Armes
Julien Merat**

**Le Président
Aurélié Chamayou**

